
Arrondissement de Valenciennes-----
Communauté d'Agglomération de
Valenciennes Métropole-----
**Commune
de
ROMBIES-et-MARCHIPONT****AVIS SUR LE PLAN EOLIEN DU S.R.C.A.E.**

Le Schéma de Développement Eolien propose dans le Secteur Hainaut la création d'un pôle de densification transfrontalier, intégrant les implantations existantes et prévues sur le territoire belge et de nouvelles implantations sur les communes de CRESPIEN, QUAROUBLE et QUIEVRECHAIN ainsi que dans les zones d'activités.

Un simple coup d'œil à une carte du secteur fait apparaître la position centrale de notre village frontalier de ROMBIES-et-MARCHIPONT, membre du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, au cœur de cette zone favorable au développement de l'éolien.

Du côté belge...

A l'heure actuelle, les 14 éoliennes de 120 m implantées sur la zone belge de QUIEVRAIN-DOUR sont déjà très présentes dans notre paysage, bien qu'elles soient situées à une dizaine de kilomètres.

Par ailleurs, un projet de 6 éoliennes en cours d'étude de l'autre côté de la frontière va venir compléter le rideau existant le long de la frontière au niveau de MARCHIPONT et d'ANGRE (entité de HONNELLES), à 500 mètres de notre moulin de la Vallée classé monument historique, à proximité de la zone ZNIEFF le long de la rivière Aunelle et de l'église de MARCHIPONT (France) qui vient d'être confortée, après sa restauration, comme un élément majeur du tourisme valenciennois.

Un autre projet, en gestation de l'autre côté de la frontière, toujours sur l'entité de HONNELLES, verrait le jour entre MONTIGNIES-sur-ROC et ATHIS et viendrait densifier encore le rideau déjà bien opaque pour les Rombinois sur le flan Est, du côté de la Belgique.

Du côté français...

Si des éoliennes étaient installées sur QUAROUBLE, elles devraient l'être au Nord de notre village dans un secteur proche de MARCHIPONT, entre QUIEVRECHAIN et QUAROUBLE. Implantation qui pourrait être doublée d'un autre parc sur CRESPIEN !

Enfin, le Schéma de Développement Eolien préconise l'installation d'éoliennes sur les zones d'activités, ce qui se pourrait se traduire sur place par un nouveau parc éolien sur la zone de l'usine Toyota, dont 60 ha font partie intégrante de notre territoire, côté Ouest.

Sans oublier que d'autres mâts de 150 mètres pourraient être dressés sur la plaine située au Sud de notre village, du côté de SEBOURG ou d'ESTREUX !

En résumé...

Cette nouvelle donne équivaldrait à un encerclement de notre village, à une dégradation visuelle des paysages de notre commune rurale et pourrait exposer la population à des risques sanitaires encore mal connus : depuis 10 ans, notre Municipalité s'évertue à améliorer son cadre de vie, à développer les sentiers de promenade, à restaurer son patrimoine bâti, à enterrer les lignes électriques disgracieuses et va incessamment entamer un aménagement paysager des abords du moulin classé et des berges de l'Aunelle. Si les projets d'implantation d'éoliennes voyaient le jour, notre volonté de développer le tourisme vert, de promouvoir nos paysages champêtres, nos grandes plaines agricoles et nos chemins de randonnée, se verrait réduite à néant par cette prolifération excessive de mâts de plus de 150 mètres à quelques encablures de notre commune.

Le Conseil Municipal de ROMBIES-et-MARCHIPONT s'associe aux inquiétudes et aux récriminations de sa population et de ses voisins. Il demande donc à être consulté et associé à toutes les négociations engagées pour l'implantation éventuelle d'éoliennes dans toutes les communes limitrophes. Il souhaite que soient respectés son intégrité territoriale, son ambition touristique et son choix de décider par lui-même de l'évolution de ses paysages.

Le recours tout à fait légitime et louable à des énergies renouvelables pour préserver notre planète, ne doit pas venir contrecarrer les efforts tout aussi vertueux d'une communauté qui cherche à défendre d'autres facettes du développement durable.

Pour le Conseil Municipal,

Le Maire,

Guy HUART